Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 029-212901250-20241206-06122024_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-quatre, le six du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, MARCHAND Anthony, TROALEN Michelle, DUIGOU Myriam, LAURIER Alain, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, SELMY Jean-Pierre, JORAND Delphine, RIVOAL Mathieu

Convocation :
le 29 novembre 2024

Monsieur Marc JAFFRE donne procuration à Monsieur Michel LE ROUX
Madame Nathalie VIVIER donne procuration à Madame Martine QUÉMÉRÉ
Madame Jennifer BAUDET donne procuration à Madame Delphine JORAND

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 12
votants : 15

Madame Martine QUÉMÉRÉ a été nommée secrétaire.

OBJET: Modification du schéma de distribution d'eau potable.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 11 juin 2021 il avait approuvé le schéma de distribution d'eau potable déterminant les zones desservies par le réseau de distribution.
La mise en place de ce shéma permet ainsi à la commune de délimiter le champ de la distribution d'eau potable sur son territoire. Aussi, hormis le cas où une construction n'aurait pas été autorisée posé par l'article L 111-6 du code de l'urbanisme, la commune peut refuser un raccordement dans la mesure où l'immeuble à desservir est hors du schéma de distribution.

Il convient de modifier ce schéma par l'ajout de 2 villages de la commune qui vont être reliés au réseau communal d'eau potable : le village de Penvern et le village de Cadigué vihan.

Après en voir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve la modification du schéma de distribution d'eau potable, avec l'ajout des villages de Penvern et Cadigué vihan, présenté selon le plan joint en annexe,

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

